



© OEIL / M. JUNCKER

*Cahier des charges*

*Version du 16 avril 2019*

# Enquête de notoriété et d'évaluation des outils de communication de l'OEIL

Cahier des charges pour consultation

19 avril 2019



**OEIL**

**Observatoire de  
l'environnement  
Nouvelle-Calédonie**

# Table des matières

<b>Chapitre I - Contexte .....</b>	<b>4</b>
I.1. Présentation de l’OEIL : Observatoire de l’environnement en Nouvelle-Calédonie.....	4
I.1.1. Création de l’observatoire .....	4
I.1.2. Missions.....	4
I.1.3. Fonctionnement.....	4
I.2. Stratégie de communication de l’OEIL.....	5
I.2.1. Objectifs de la mission d’information de l’OEIL .....	5
I.2.2. Axes stratégiques.....	5
I.2.3. Positionnement.....	5
I.2.4. Outils et cibles.....	7
<b>Chapitre II - Objet du marché .....</b>	<b>8</b>
II.1. Objet du marché .....	8
II.2. Éléments fondamentaux.....	8
II.2.1. Cibles de l’enquête.....	8
II.2.2. Résultats de l’évaluation précédente (2015) .....	8
II.2.3. Principaux indicateurs à renseigner.....	9
II.3. Objectifs de l’enquête d’évaluation de 2019.....	11
<b>Chapitre III - Méthode .....</b>	<b>12</b>
III.1. Modes de recueil et ciblage géographique.....	12
III.2. Sélection des échantillons.....	12
III.2.1. Quantitatif : profil des échantillons et thèmes à traiter .....	12
III.2.2. Focus groups : profil de l’échantillon et thèmes à traiter .....	13
<b>Chapitre IV - Questionnaires.....</b>	<b>13</b>
IV.1. Généralités relatives aux questionnaires.....	13
IV.2. Quantitatif : Questionnaire.....	13
IV.3. Focus groups : Guide d’entretien .....	13
<b>Chapitre V - Offre du soumissionnaire .....</b>	<b>13</b>
V.1. Délais de réponse .....	13
V.2. Contenu de l’offre.....	14
V.3. Délai de validité des offres .....	14
<b>Chapitre VI - Déroulement de la prestation – planning de réalisation .....</b>	<b>14</b>
<b>Chapitre VII - Livrables .....</b>	<b>14</b>
<b>Chapitre VIII - Contact et renseignements .....</b>	<b>15</b>
VIII.1. Contact .....	15
VIII.2. Renseignements .....	15
<b>Chapitre IX - Clauses administratives.....</b>	<b>16</b>

IX.1. Modalités de paiement de la prestation.....	16
IX.2. Réception, ajournement, réfaction et rejet.....	16
IX.2.1. Réception.....	16
IX.2.2. Ajournement.....	16
IX.2.3. Réfaction.....	16
IX.2.4. Rejet.....	17
IX.3. Pénalités de retard.....	17
IX.4. Sous-traitance.....	17
IX.5. Cession du contrat.....	18
IX.6. Litiges.....	18
IX.7. Propriété des résultats.....	18
<b>Chapitre X - ANNEXE II – Présentation des outils de communication.....</b>	<b>19</b>
X.1. OEIL magazine et hors-série.....	19
X.2. Plaquettes thématiques.....	20
X.3. Fiches de données environnementales de substances chimiques.....	21
X.4. Jeux.....	22
X.5. Newsletters.....	23
X.6. Site internet et ses applications.....	24
X.7. Page Facebook de l’OEIL.....	29

## Chapitre I - Contexte

### I.1. Présentation de l'OEIL : Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie

#### *I.1.1. Création de l'observatoire*

Créé en avril 2009, l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) a pour objectif de répondre aux nombreuses questions relatives à l'impact grandissant des activités humaines, notamment industrielles et minières, sur l'environnement du Grand Sud calédonien, de la province Sud, voire du territoire dans son intégralité, l'échelle géographique variant selon les travaux menés.

#### *I.1.2. Missions*

Les statuts de l'OEIL définissent 3 missions majeures :

**Surveillance** : Veiller sur l'état de l'environnement et suivre son évolution. Analyser et interpréter les données issues des campagnes de surveillance pour identifier d'éventuelles perturbations de l'environnement.

**Information** : Informer sur l'état de l'environnement, ses évolutions, les pressions qu'il subit et les réponses qui sont apportées. Faciliter l'accès aux connaissances sur l'environnement et les rendre compréhensibles.

**Optimisation** : Développer et améliorer les méthodes pour suivre l'état de l'environnement. En partenariat avec les scientifiques et les gestionnaires, lancer des études pour créer et optimiser des indicateurs environnementaux.

#### *I.1.3. Fonctionnement*

L'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) est une association de loi 1901, dont les membres de l'Assemblée Générale sont représentés en 6 collèges :

- **Institutions** : province Sud, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
- **Communes** : île des Pins, Mont-Dore, Thio et Yaté.
- **Représentants des populations locales** : association Chavaa Xûâ, Comité consultatif coutumier environnemental (CCCE), Comité de gestion local de l'île Ouen, comité de gestion local de l'île des Pins, Comité Rhéébu Nùù.
- **Associations et ONG de protection de l'environnement** : Action Biosphère, Association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASNNC), Endemia, Ensemble pour la planète (EPLP), WWF, Corail vivant, Terre des hommes.
- **Secteur privé (industrie et mine)** : Vale Nouvelle-Calédonie, Prony Energies, Société le Nickel – SLN, Société minière Georges Montagnat.
- **Groupelements de défense des consommateurs et autres opérateurs économiques** : Syndicat des Activités Nautiques et Touristiques (SANT), Tourisme Grand Sud, UFC Que Choisir.

Le financement de l'association émane principalement des institutions, du secteur privé, et de façon ponctuelle d'autres sources de financements (subventions de niveau national, européen, etc.).

La neutralité et la crédibilité de l'association repose sur [la collégialité de sa gouvernance](#) et les avis de son [conseil scientifique](#) composé d'une vingtaine d'experts bénévoles, de renommées nationales voire internationales.

## I.2. Stratégie de communication de l'OEIL

### I.2.1. Objectifs de la mission d'information de l'OEIL

→ **Rendre accessibles et compréhensibles** les informations environnementales auprès des publics cibles dans des délais rapides et au moyen de canaux efficaces.

→ **Développer la notoriété et améliorer l'image** de l'OEIL, en y associant les notions d'expertise scientifique indépendante et d'outil d'aide à la décision sur lequel les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile peuvent s'appuyer pour améliorer la gestion de l'environnement.

### I.2.2. Axes stratégiques

#### Une approche pour rendre compréhensibles les problématiques environnementales

- adapter le discours aux publics ciblés
- vulgariser les contenus scientifiques
- synthétiser les contenus et illustrer avec des cartes, des schémas et des indicateurs

#### Une approche pour favoriser l'accès aux informations

- renforcer une communication de proximité : contacts directs, réunions publiques en tribu, accompagnement sur le terrain.
- utiliser les relais enseignants, associations, coutumiers, etc.
- développer des partenariats : associations, communauté scientifique, décideurs, médias, etc.
- participer au plus grand nombre d'événements pouvant toucher les cibles : marchés nocturnes, fête de la mer, fête de la science, journées environnement, etc.
- utiliser des moyens de diffusion massive : site web, magazine périodique, radio, télévision, etc.

#### Une approche pour être source d'information fiable

- validation systématique de toute publication écrite : par des experts et par un comité éditorial.

### I.2.3. Positionnement

#### Le positionnement

Le positionnement est le fil conducteur de toute prise de parole, qui doit fédérer tous les publics cibles et guider toutes les actions futures.

---

**L'OEIL s'appuie sur son expertise scientifique pour communiquer en toute impartialité sur l'état de l'environnement et son évolution en province Sud.**

**L'OEIL constitue un outil d'aide à la décision pour une gestion durable de l'environnement et contribue ainsi à sa préservation.**

**L'OEIL a 10 ans en 2019 et a fait ses preuves sur les deux points qui précèdent.**

---

## Mots clés

Information environnementale, expertise scientifique, impartialité, surveillance et évolution de l'environnement

Outil d'aide à la décision, gestion durable

## Messages clés

L'OEIL doit décliner, auprès de tous les publics, deux messages complémentaires : un message dit « institutionnel » présentant la structure pour mieux diffuser ensuite le message dit « scientifique », répondant à sa mission d'information des populations sur l'état de l'environnement et son évolution.

Message institutionnel Pour faire adhérer au projet de l'OEIL	<p><b>Le message porte sur l'identité, le rôle et les missions de l'OEIL</b></p> <p><i>« L'OEIL est un organisme indépendant dont la mission est l'évaluation de l'état de l'environnement face à l'impact des activités humaines, notamment industrielles et minières dans le Grand Sud calédonien.</i></p> <p><i>Son rôle est d'apporter une expertise scientifique dans un but de conservation de l'environnement.</i></p> <p><i>Ses 3 missions sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>-la surveillance : analyser et interpréter les données issues des campagnes de surveillance pour identifier d'éventuelles perturbations de l'environnement.</i></li><li><i>-l'optimisation : en partenariat avec les scientifiques et les gestionnaires, lancer des études pour optimiser les indicateurs et le réseau de surveillance</i></li><li><i>-l'information : faciliter l'accès aux connaissances sur l'environnement et les rendre compréhensibles ».</i></li></ul>
Message scientifique Pour diffuser l'information environnementale	<p><b>Le message porte sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-le résultat des études et des suivis environnementaux (de l'OEIL ou des membres et partenaires) traduisant l'état de l'environnement et son évolution.</li><li>-les dispositifs de surveillance actuels et leurs possibles améliorations</li></ul> <p><b>Le message peut apporter des compléments d'informations factuels sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-la spécificité et l'intérêt écologique de la zone,</li><li>-les pressions et menaces liées à la zone.</li></ul>

Nota :

Le message ne porte pas sur les questions sanitaires

« La réponse aux questions sanitaires n'est pas du ressort de l'OEIL. Les autorités compétentes (telles que la DAVAR et les communes) diffuseront des messages s'il devait y avoir un risque sanitaire ».

### 1.2.4. Outils et cibles

Le plan d'action s'articule autour de chaque cible de la communication de l'OEIL.

<b>Cible</b>	<b>Type de support</b>	<b>Exemple</b>
<b>Grand public</b>	Bulletins périodiques	« OEIL Magazine »
	Plaquettes annuelles bilan	« Les Essentiels de l'OEIL » annuels : Bilan Grand Sud, bilan Acropora, bilan impact incendies...
	Plaquettes thématiques	« Les Essentiels de l'OEIL » : thématique (Kwé, Thio...)
	Bulletin d'information numérique	Newsletters OEIL
	Site web	<a href="http://www.oeil.nc">www.oeil.nc</a>
	Réseaux sociaux	Facebook
	Chroniques radio	Fréquence environnement
	Vidéo	Vidéos suivi environnemental (Acropora, etc.)
	Manifestations publiques	Ex. : marchés nocturnes, fête de la mer
	Média	Communiqué de presse, interviews, etc.
<b>Populations riveraines du Grand Sud</b>	Réunions publiques	Île des Pins, Yaté, Mont-Dore, Thio
	Formations suivi environnemental	ACROPORA
	Vidéos	Suivis environnementaux
<b>Acteurs de l'environnement &amp; Communauté scientifique</b>	Séminaires et groupes de travail	Ex. : COPIL eaux douces, LOV
	Réunions administratives de l'OEIL	Restitution d'études
	Bases de données numériques	Géoportail et bibliothèque numérique
	Bulletin d'information numérique	Newsletter professionnelle semestrielle
<b>Pouvoirs publics &amp; décideurs</b>	Rapport annuel	Rapport d'activité
	AG des 10 ans	AG institutionnelle & conviviale
	Réunions et groupes de travail	Commission environnement, CICS
<b>Jeunes</b>	Jeux et livret pédagogique	Coral Watch, OctoQuizz, Tim le bulime, Curieux de Nature, Opération Surveillance...
	Manifestations publiques	Ex. : Journées env. de la MIJ, fête de la science

## Chapitre II - Objet du marché

### II.1. Objet du marché

L'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) souhaite mener sur la fin du deuxième trimestre 2019, auprès de l'ensemble des cibles identifiées dans sa stratégie de communication 2015-2019, une enquête d'évaluation des outils de communication qui leur sont destinés.

Cette enquête a pour but l'évaluation de l'impact des communications de l'OEIL auprès de ses cibles, dans la perspective d'un audit externe général de l'OEIL qui viendra, à compter de juin 2019, évaluer l'atteinte des objectifs fixés pour l'Observatoire dans sa feuille de route 2015-2019 et poser les bases de la prochaine programmation pluriannuelle.

Ce cahier des charges est destiné aux instituts de sondage et d'études souhaitant répondre à la présente consultation.

### II.2. Éléments fondamentaux

#### **II.2.1. Cibles de l'enquête**

Dans le cadre de sa mission d'information sur l'état de l'environnement sur ses périmètres d'action, l'OEIL déploie depuis 2011 un large panel d'outils de communication à destination des cibles suivantes :

- Grand public :
  - o Grand public de la province Sud
  - o Populations riveraines du Grand Sud (cible prioritaire)
  - o Jeunes
- Public averti :
  - o Acteurs de l'environnement et communauté scientifique
  - o Décideurs politiques et institutions (cible prioritaire)

#### **II.2.2. Résultats de l'évaluation précédente (2015)**

Une première évaluation des outils de communication, assortie d'une enquête de notoriété a été réalisée en 2015 par l'institut TNS auprès des cibles grand public et public averti. Les principales conclusions étaient les suivantes :

- Points forts :
  - o Notoriété élevée sur les cibles privilégiées (public averti, habitants de Yaté et IDP)
  - o Le magazine est le principal vecteur de notoriété, il est bien distribué et son contenu est apprécié par toutes les cibles interrogées
  - o Le site web est utile et adapté (cible public averti)
  - o La mission de l'OEIL d'amélioration des connaissances est remplie pour les 2 cibles
- Points à améliorer :
  - o La notoriété est à renforcer, notamment sur les zones Nouméa / Grand Nouméa
  - o Les missions de l'OEIL sont à clarifier pour le grand public, notamment les jeunes et les océaniens
  - o La mission de l'OEIL d'amélioration des connaissances est à renforcer pour les gestionnaires et collectivités

Les principales recommandations émanant de cette enquête furent les suivantes :

- En général :
  - o Communiquer sur des réalisations concrètes : indicateurs, chiffres clés, résultats d'études
  - o Associer chaque communication aux missions / contexte
- Auprès du grand public :
  - o Développer la visibilité TV
  - o Renforcer la présence terrain dans les événements populaires

- Conserver la version papier du magazine, réduire le tirage de 25 à 18 000 exemplaires
- Développer les interventions scolaires : en lycée, DEUST et masters
- Après du public averti :
  - Identifier les besoins spécifiques à satisfaire
  - Communiquer sur le reporting des actions de l’OEIL

La programmation pluriannuelle des actions de l’OEIL sur la période 2015-2019 touche à sa fin. Ainsi 2019 est l’année du bilan des actions mises en œuvre depuis 2015 et de l’évaluation de la performance des outils en place dans un objectif d’optimisation et ce, en vue de la définition du cadre logique pour la prochaine période stratégique.

### II.2.3. Principaux indicateurs à renseigner

#### II.2.3.a. Étude quantitative

Ci-dessous est établie une liste non exhaustive des indicateurs renseignés en 2015 par l’enquête quantitative, et devant être à nouveau renseignés en 2019.

ETUDE QUANTITATIVE 2015			
Échantillon de 400 personnes représentatif des communes de : Dumbéa – île des Pins – Païta – Mont-Dore – Nouméa - Yaté			
Thématique évaluée	Indicateur	Résultat 2015 – grand public	Résultat 2015 – public averti
Intérêt	Rang de la thématique « environnement » parmi les priorités des interrogés	Priorité 3	Priorité 1
Notoriété OEIL	% de l’échantillon connaissant l’OEIL ou en ayant entendu parler	33 %	Non interrogé
Notoriété OEIL	% de l’échantillon connaissant les missions de l’OEIL, parmi les personnes ayant déclaré connaître l’OEIL	38 %	87 %
Outils de communication OEIL	Top 5 des vecteurs d’information de l’OEIL	TV, radio, OEIL Magazine, journal, bouche à oreille	Relation travail, OEIL Magazine, site internet, journal, réunions d’info
OEIL Magazine	% de l’échantillon ayant déjà lu ou parcouru l’OEIL Magazine	17 %	93 %
Diffusion OEIL Magazine	% de l’échantillon ayant trouvé l’OEIL Magazine dans le réseau de diffusion qui lui est dédié	45 %	36 %
Contenu OEIL Magazine	% échantillon totalement d’accord avec les questions :		
	- Les schémas me permettent de mieux comprendre l’information	89 %	96 %
	- Les indicateurs sur les cartes sont compréhensibles	82 %	92 %
	- les articles sont clairs et bien expliqués	79 %	90 %
Format OEIL Magazine	% échantillon préférant la version papier	62 %	Non interrogé
Site internet	% échantillon connaissant le site internet de l’OEIL	5 %	92 %
Impact de l’OEIL	% échantillon déclarant sa connaissance de l’état de l’environnement améliorée grâce à l’OEIL	61%	62 %

L’OEIL invite les soumissionnaires à proposer l’établissement de nouveaux indicateurs, comme par exemple :

- % échantillon déclarant que la présence de l’OEIL les rassure

- % échantillon souhaitant que l’OEIL étende son action au-delà du Grand Sud et de Thio

### II.2.3.b. Étude qualitative

En 2015, l’étude qualitative avait approfondi les résultats de l’étude quantitative sur un échantillon de 15 personnes sélectionnées de la cible grand public.

Elle avait permis une évaluation approfondie des outils suivants : la plaquette institutionnelle, les chroniques radio, les attentes quant au contenu de supports vidéo à créer, l’OEIL Magazine, l’application web « Bilan Grand Sud ».

Ci-dessous est établie une liste non exhaustive des indicateurs renseignés en 2015 par l’enquête qualitative, et devant être à nouveau renseignés en 2019.

ETUDE QUALITATIVE 2015		
Échantillon de 10 personnes ayant une faible connaissance de l’OEIL		
Natifs NC – CSP- - 50% hommes / 50% femmes – Tous âges		
Thématique évaluée	Indicateur	Résultat 2015 – focus groupe
Environnement	Évocations spontanées	Nature – Protection – Association - Pollution
Prise d’information	Supports d’info utilisés	Internet – Radio – Journal – TV Environnement : internet
Evènements	Le public cible s’y rend-il ? Pour quels motifs ?	<b>Foires</b> : locales, du Pacifique, de Bourail <b>Animations</b> : Concerts, Gigawatt, bar en live, carnaval, kermesses, jeudi centre-ville <b>Loisirs, culture, famille</b> : stands de vente
Présentation OEIL	Ce qui est retenu de la plaquette de présentation.	<b>Notions clés</b> : Nature, le Sud, sur le terrain, préserver, optimiser = comment prendre soin de la nature <b>Missions</b> : important que la zone s’étende au pays, de garder un « oeil critique » en particulier sur les usines.
Présentation OEIL	Connaissance des assos environnementales Perception de la gouvernance de l’OEIL Perception de la plaquette institutionnelle	1 participant a cité 1 asso (le CIE) Gouvernance garante de l’indépendance bien jugée Plaquette jugée à l’unanimité claire et explicite.
Test support radio	Perception de « Fréquence environnement »	<b>Positif</b> : court et efficace, simple et compréhensible <b>Négatif</b> : Difficile de tout retenir, trop de mots compliqués, jingle inadapté, trop sérieux, voix monocorde
Test exploratoire vidéos	Visionnage 2 types de vidéos environnementales : 1. Infographie vidéo institutionnelle 2. Infographie vidéo thématique nickel NC	Reco : support vidéo visuel et ludique, infographie ne suffit pas, un « jeu de rôle » serait apprécié, diffusion juste avant le JT meilleur créneau.
Test OEIL Magazine	Perception à la lecture du magazine	<b>Positif</b> : compréhensible, rubrique « paroles », cartes, donne envie de lire. Neutre : c’est pour les adultes. <b>Négatif</b> : texte trop petit, ajouter légende baromètre.
Test internet : Baromètre biodiversité	Perception outil interactif	<b>Positif</b> : simple, accessible, clair <b>Négatif</b> : les données datent... Thématiques souhaitées : nappe phréatique, énergies renouvelables, réchauffement climatique, air.
Test internet : Facebook et site oeil.nc	- Usage internet ? - Recherches infos environnement ? - Infos souhaitées sur site web et FB ?	- Réseaux sociaux et actualités - Non - résultats analyses, récap chronologique du temps d’une étude : du prélèvement à la publication, mesures de gestion mises en œuvre, lieux de rdv / animations, mesures prises par l’OEIL

### II.2.3.c. Efficience et efficacité des outils

Enfin, des indicateurs d'efficacité et d'efficience (prix / personne touchée) des outils de communication suivants ont été renseignés en 2015, et devront l'être à des fins de comparaison en 2019. Chacun des outils analysés comme suit devront faire l'objet de recommandations stratégiques pour l'avenir.

Outil	Indicateur	Efficacité	Efficience
OEIL Magazine	Taux pénétration : 17 %	Bon	138 F / personne
Site internet de l'OEIL	Taux pénétration : 92%	Excellent	75 F / personne
Page Facebook de l'OEIL	Base 100 moy. des likes : 71,5	Mauvais	77 F / personne
Manifestations publiques Réunions publiques	Nb pers. Informées : 1 200	Bon	1 250 F / personne

### II.3. Objectifs de l'enquête d'évaluation de 2019

1. **Objectif n°1 : évaluer l'efficacité et l'efficience des outils d'information de l'OEIL en comparaison avec l'état constaté en 2015** (magazines, plaquettes, fiches, site web, newsletters, chroniques radio, jeux, réunions publiques et événements)
  - déterminer si les publics ciblés dans les plans de communication sont atteints
  - déterminer si les messages sont compris
  - étudier si des supports doivent être supprimés, adaptés, modifiés ou développés (et comment), faut-il passer au « tout numérique » ?
  - étudier plus particulièrement si le magazine est vu, lu /compris, quelles rubriques sont les plus lues > éventuellement comparer les résultats avec des benchmarks d'autres magazines locaux
  - étudier plus particulièrement si les indicateurs du bilan environnemental sont clairs et compris (pictogrammes de couleur sur cartes du Grand Sud)
2. **Objectif n°2 : évaluer la notoriété et l'image de l'OEIL**
  - évaluer la connaissance spontanée et assistée de l'OEIL par ses différents publics ciblés (statut, indépendance, financement) > éventuellement comparer les résultats avec des benchmarks d'autres structures locales ou internationales
  - déterminer si ses missions et son périmètre principal d'intervention sont connus/compris
  - déterminer quelle image est associée à l'Observatoire
3. **Objectif n°3 : identifier les besoins d'information en matière d'environnement**
  - Identifier les types d'informations perçues comme manquantes en matière d'environnement par les différents publics ciblés, dans le cadre des missions de l'OEIL.
4. **Objectif n°4 : Proposer des pistes d'amélioration pour les outils d'information de l'OEIL**
  - Identifier les outils à développer, à supprimer, à mettre en place pour mieux atteindre les publics ciblés

Cette enquête devra être reproductible tous les 4 à 5 ans afin de suivre dans le temps l'évolution des paramètres étudiés.

Pour l'ensemble de ces objectifs, un soin particulier devra être apporté à la comparaison avec les indicateurs de l'enquête de 2015 : les mêmes indicateurs devront donc être renseignés en 2019, afin de souligner les évolutions positives ou négatives constatées quant à la stratégie conduite de 2015 à 2019.

De nouveaux indicateurs pourront être mis en place dans une dynamique prospective, sur des outils nouveaux qui n'existaient pas en 2015.

## Chapitre III - Méthode

### III.1. Modes de recueil et ciblage géographique

Les méthodes d'étude quantitative et qualitative sont pressenties pour répondre aux objectifs de l'enquête.

Objectifs 1 et 2 : étude quantitative. En face à face et/ou par contact téléphonique et/ou auto-administré en ligne selon ce qui est le plus adapté pour chaque cible.

Objectif 3 : étude qualitative sous forme de focus groups.

Le ciblage géographique incluait en 2015 un échantillon représentatif des communes de Dumbéa, île des Pins, Mont-Dore, Nouméa, Païta et Yaté. Il faut pour 2019 ajouter la commune de Thio.

⇒ **Il revient au prestataire de construire la recommandation la plus adaptée aux objectifs poursuivis, en tenant compte du besoin de comparabilité des résultats avec l'étude de 2015.**

### III.2. Sélection des échantillons

#### III.2.1. Quantitatif : profil des échantillons et thèmes à traiter

CIBLES	PROFIL ECHANTILLON	METHODE	TAILLE ECHANTILLON*	THEME A TRAITER : OUTIL A TESTER
Grand public & jeunes	Représentatif PS de plus de 15 ans	Face à face ou téléphone	300	Notoriété générale OEIL Besoins infos environnementale Tous outils de communication grand public
Riverains Mont Dore, Yaté, Ile des Pins, Thio	Tribus du Grand Sud – plus de 15 ans	Face à face	100	Notoriété générale OEIL Besoins infos environnementale Tous outils de communication grand public
Public averti (associations, instituts et programmes de recherche, coutumiers, collectivités, industriels, autre)	150 personnes parmi le listing de diffusion OEIL**	En ligne, auto-administré	150	Notoriété générale OEIL Attentes vis-à-vis de l'OEIL Tous outils de communication professionnelle
TOTAL			550	

\* La dimension des échantillons pourra être revue en fonction du budget dont dispose l'OEIL pour cette étude.

\*\* Les contacts de ces personnes seront communiqués au prestataire retenu par l'OEIL (listing environ 1600 contacts).

### III.2.2. Focus groups : profil de l'échantillon et thèmes à traiter

CIBLE	PROFIL ECHANTILLON	METHODE	ECHANTILLON DE	THEME A TRAITER : OUTIL A TESTER
Grand Public	Représentatif PS de plus de 15 ans	Focus group	2 groupes de 10 personnes	Identifier, à partir d'exemples et de propositions, les besoins en information environnementale Approfondir qualitativement l'évaluation quantitative des outils de communication de l'OEIL.
TOTAL			20	

Les profils d'échantillons seront soumis à la validation du pôle communication de l'OEIL, et pourront être soumis à la validation du comité éditorial et/ou des administrateurs de l'OEIL.

## Chapitre IV - Questionnaires

### IV.1. Généralités relatives aux questionnaires

Tous les questionnaires d'enquête et d'analyse devront être reproductibles pour des enquêtes renouvelables dans le futur. Ils pourront être établis et adaptés sur la base des questionnaires utilisés dans le cadre de l'étude de notoriété et d'évaluation des outils de communication de l'OEIL réalisée en 2015.

L'élaboration des questionnaires et guide d'entretien se fera en collaboration étroite avec le pôle communication de l'OEIL, et pourront être soumis à la validation du comité éditorial et/ou des administrateurs de l'OEIL. Le pôle communication de l'OEIL apportera une attention particulière au briefing des enquêteurs, et à leur compréhension de l'enquête qui leur est confiée : pour cela l'OEIL pourra demander à venir en soutien du prestataire lors de la formation de ses enquêteurs, ainsi qu'à être présent en assistance au début du travail des enquêteurs.

### IV.2. Quantitatif : Questionnaire

Sur la base d'un tronc commun, des questions spécifiques seront à rattacher à chaque groupe (grand public, jeunes, populations riveraines du Grand Sud, public averti), ainsi chaque cible pourra avoir son propre questionnaire.

Les questions concernant les outils seront posées d'abord en spontané, puis de façon assistée.

### IV.3. Focus groups : Guide d'entretien

Le guide d'entretien du focus group sera bien spécifique et directement relié à l'atteinte de l'objectif 3.

## Chapitre V - Offre du soumissionnaire

### V.1. Délais de réponse

Les offres devront être envoyées à l'OEIL avant **le 7 mai 2019, 17h (GMT +11)** dernier délai.

L'offre devra être adressée uniquement par voie électronique, à l'adresse : [anne.lataste@oeil.nc](mailto:anne.lataste@oeil.nc) (prévoir un accusé de réception).

Les dossiers parvenus après la date et l'heure limites de réception des offres ne seront pas étudiés.

Le soumissionnaire s'engage à être réactif et disponible pour des échanges sur sa proposition dans les jours et semaines suivantes afin que l'OEIL puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la sélection de la meilleure offre.

## V.2. Contenu de l'offre

L'offre devra être suffisamment détaillée pour faciliter le choix de l'Observatoire. L'organisme, dans sa réponse, devra inclure les éléments suivants :

- Méthode détaillée
- Offre de prix détaillée, par cible et mode de recueil (quantitatif / qualitatif) : veuillez détailler pour chaque cible le mode de recueil préconisé ainsi que la taille d'échantillon
- Structure de l'équipe répondant à la consultation – profil, supervision et recrutement des enquêteurs
- Références comparables

## V.3. Délai de validité des offres

Le délai minimum de validité de l'offre sera de 90 jours à compter de sa date de réception.

## Chapitre VI - Déroulement de la prestation – planning de réalisation

Le soumissionnaire proposera un planning de réalisation de la prestation éventuellement avec un phasage de différentes livraisons.

Le soumissionnaire élaborera un tableau de bord avec les différentes étapes détaillées du projet comportant entre autres un échancier validé par l'OEIL au début de la prestation. Ce planning devra prendre en compte les jalons suivants :

- Le choix du prestataire interviendra **avant le 21 mai**. L'OEIL se réserve le droit de contacter les postulants entre le 7 et le 21 mai afin d'éclaircir ou de préciser certains points.
- La méthodologie retenue, les questionnaires et guides d'entretien devront être finalisés **avant le 7 juin 2019**.
- L'enquête pourra être mise en œuvre à compter du **11 juin 2019**.
- Les résultats de l'étude complète sont attendus **le 12 juillet 2019** au plus tard.

## Chapitre VII - Livrables

Les livrables suivants sont attendus à l'issue de la prestation :

- Les questionnaires et guide d'entretien réutilisables
- Les résultats de l'enquête sous forme .xls pour les données saisies.
- Un rapport de synthèse des résultats interprétés et quelques recommandations sur les outils de communication de l'OEIL sous forme pdf.
- Une restitution orale des résultats à l'attention des administrateurs de l'OEIL, accompagnée d'un diaporama que l'équipe de l'OEIL pourra réutiliser à diverses fins d'ordre stratégique.

L'acte d'engagement entre le prestataire retenu et l'OEIL définira les clauses de pénalité en cas de retard pour les livrables attendus.

## Chapitre VIII - Contact et renseignements

### VIII.1. Contact

**Anne Lataste**

Responsable communication scientifique

**Téléphone :** 23 69 69

**Email :** [anne.lataste@oeil.nc](mailto:anne.lataste@oeil.nc)

**Adresse :** Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL)  
31 rue Kervistin, Anse Vata, 98 800 Nouméa

### VIII.2. Renseignements

Un fonds de dossier sera mis à la disposition des soumissionnaires sur simple demande à l'adresse [secretariat@oeil.nc](mailto:secretariat@oeil.nc).

Il contient les pièces suivantes :

- Statuts de l'OEIL
- Plan de communication 2019
- Rapports d'activité 2016, 2017, 2018
- Rapport d'étude quantitative « Notoriété, image et outils d'information de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie », TNS 2015
- Rapport d'étude qualitative « Notoriété, image et outils d'information de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie », TNS 2015

## Chapitre IX - Clauses administratives

### IX.1. Modalités de paiement de la prestation

La prestation sera payée en fonction de l'avancée du projet. Les paiements seront effectués à chaque étape de la prestation après les opérations de vérifications par le donneur d'ordre. Le titulaire du marché proposera au donneur d'ordre en début de prestation, un échéancier de paiement correspondant aux grandes étapes des travaux.

### IX.2. Réception, ajournement, réfaction et rejet

#### **IX.2.1. Réception**

L'OEIL prononce la réception des prestations si celles-ci répondent aux stipulations du marché. La réception prend effet à la date de notification de la décision de réception au titulaire.

#### **IX.2.2. Ajournement**

L'OEIL, lorsqu'il estime que des prestations ne peuvent être reçues que moyennant certaines mises au point, peut décider d'ajourner la réception des prestations par une décision motivée. Cette décision invite le titulaire à présenter à nouveau à l'OEIL, les prestations mises au point, dans un délai de quinze jours.

Le titulaire doit faire connaître son acceptation dans un délai de dix jours à compter de la notification de la décision d'ajournement. En cas de refus du titulaire ou de silence gardé par lui durant ce délai, l'OEIL a le choix de prononcer la réception des prestations avec réfaction ou de les rejeter, dans les conditions fixées plus bas, dans un délai de quinze jours courant à partir de la notification du refus du titulaire ou à partir de l'expiration du délai de dix jours, ci-dessus mentionné.

Le silence de l'OEIL au-delà de ce délai de quinze jours vaut décision de rejet des prestations.

Si le titulaire présente à nouveau les prestations mises au point, après la décision d'ajournement des prestations, l'OEIL dispose à nouveau de la totalité du délai prévu pour procéder aux vérifications des prestations, à compter de leur nouvelle présentation par le titulaire.

Dans le cas où les opérations de vérification ont été effectuées dans les locaux de l'OEIL, le titulaire dispose d'un délai de quinze jours à compter de la notification de la décision d'ajournement pour enlever les éventuelles fournitures livrées au titre des prestations ayant fait l'objet de la décision d'ajournement.

Passé ce délai, ces fournitures peuvent être évacuées ou détruites par l'OEIL, aux frais du titulaire.

#### **IX.2.3. Réfaction**

Lorsque l'OEIL estime que des prestations, sans être entièrement conformes aux stipulations du marché, peuvent néanmoins être reçues en l'état, il en prononce la réception avec une réfaction de prix proportionnelle à l'importance des imperfections constatées. Cette décision doit être motivée. Elle ne peut être notifiée au titulaire qu'après qu'il a été mis à même de présenter ses observations.

Si le titulaire ne présente pas d'observations dans les quinze jours suivant la décision de réception avec réfaction, il est réputé l'avoir acceptée. Si le titulaire formule des observations dans ce délai, l'OEIL dispose ensuite de quinze jours pour lui notifier une nouvelle décision. A défaut d'une telle notification, l'OEIL est réputé avoir accepté les observations du titulaire.

#### IX.2.4. Rejet

Lorsque L'OEIL estime que les prestations sont non conformes aux stipulations du marché et ne peuvent être reçues en l'état, il en prononce le rejet partiel ou total.

En cas de rejet, le titulaire est tenu d'exécuter à nouveau la prestation prévue par le marché.

Le titulaire dispose d'un délai d'un mois à compter de la notification de la décision de rejet pour enlever les éventuelles fournitures livrées au titre des prestations rejetées. Lorsque ce délai est écoulé, elles peuvent être détruites ou évacuées par l'OEIL, aux frais du titulaire.

Lorsque la mauvaise qualité ou la défectuosité des fournitures ou matériaux remis par l'OEIL, et entrant dans la composition des prestations, est à l'origine du défaut de conformité des prestations aux stipulations du marché, L'OEIL ne peut prendre une décision d'ajournement, de réception avec réfaction ou de rejet :

- si le titulaire a, dans un délai de quinze jours à partir de la date à laquelle il a eu la possibilité de les constater, informé L'OEIL des défauts des approvisionnements, matériels ou équipements remis, réserves faites des vices cachés ne pouvant être décelés avec les moyens dont il dispose ;

- et que L'OEIL a décidé que les approvisionnements, matériels ou équipements devaient néanmoins être utilisés et a notifié sa décision au titulaire.

#### IX.3. Pénalités de retard

En cas de non livraison des produits attendus à chaque étape de la prestation décrite au chapitre VI, des pénalités pour retard pourront s'appliquer. Elles s'élèveront à 1% du montant total du marché par jour de retard à compter de la date prévue dans le planning du marché, dans la limite de 50% du montant total. Celles-ci viendront en déduction des sommes dues au titulaire.

#### IX.4. Sous-traitance

Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par l'OEIL et de l'agrément par elle des conditions de paiement de chaque contrat de sous-traitance. La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

En vue d'obtenir cette acceptation et cet agrément, le titulaire remet contre récépissé à l'OEIL ou lui adresse par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une déclaration mentionnant :

- a) La nature des prestations dont la sous-traitance est prévue ;
- b) Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ;
- c) Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et le montant prévisionnel de chaque sous-traité ; doivent être précisés notamment la date d'établissement des prix et, le cas échéant, les modalités de variation de prix, le régime des avances, des acomptes, des réfections, des primes, des pénalités ;

Le silence de la personne responsable du marché gardé pendant vingt et un jours à compter de la réception des documents susmentionnés vaut acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le paiement des prestations est adressé au titulaire du marché. Il est de sa responsabilité de reverser la part afférente aux sous-traitants.

En cours d'exécution du marché, le titulaire est tenu de notifier sans délai à la personne responsable du marché les modifications concernant le sous-traitant.

En cas de sous-traitance, le titulaire demeure personnellement responsable de l'exécution de la totalité du marché.

#### IX.5. Cession du contrat

Si le soumissionnaire ne remplit pas ses obligations contractuelles malgré une mise en demeure d'exécuter la prestation, le défaut d'exécution entraîne la résiliation du marché. L'ensemble des travaux déjà effectués sera alors remis à l'OEIL. En outre, le soumissionnaire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour proposer une solution de continuation de la mission avec un autre intervenant. Il dédommagera également l'OEIL à hauteur de 5% du montant des prestations restant à exécuter.

#### IX.6. Litiges

Pour tout éventuel litige, une solution amiable sera recherchée. En cas d'échec, les litiges seront traités par les Tribunaux de l'ordre judiciaire de Nouvelle-Calédonie.

#### IX.7. Propriété des résultats

Le présent marché entraîne la cession complète des droits sur les livrables produits au profit de l'OEIL. Des publications écrites ou orales (tous supports, y compris électronique) pourront être produites par le prestataire à partir de ces travaux sous réserve d'une autorisation de l'OEIL et que l'OEIL soit cité.

Le titulaire du marché ainsi que ses sous-traitants éventuels, sont tenus au secret professionnel ainsi qu'à l'obligation de discrétion et de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont ils auraient eu connaissance au cours de l'exécution du présent marché et ceci jusqu'à la fin du marché (au terme de la garantie).

## Chapitre X - ANNEXE II – Présentation des outils de communication

### X.1. OEIL magazine et hors-série

A télécharger ici : <http://www.oeil.nc/fr/page/magazines>





### X.3. Fiches de données environnementales de substances chimiques

A télécharger ici : <http://www.oeil.nc/fr/page/fiches-polluants>



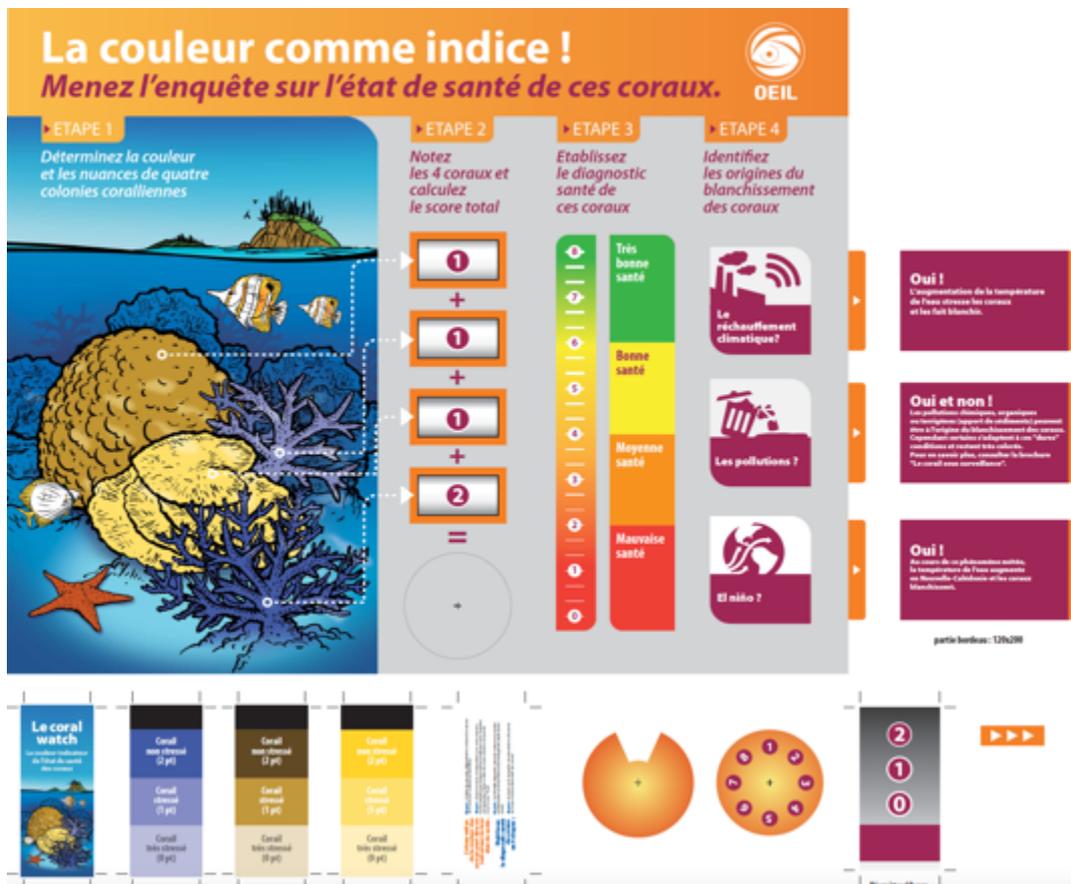
X.4. Jeux

Les jeux sont déployés sur les évènements, et l’animation est assurée par l’équipe de l’OEIL. En voici 2 exemples.

Opération surveillance :



Coral Watch :



## X.5. Newsletters

A consulter ici : <http://www.oeil.nc/fr/page/newsletters>

Afficher la newsletter dans le navigateur



### Actus

#### Le dispositif "Alerte incendies" de l'OEIL devient encore plus performant

Après le lancement, début 2018, d'une première version de son outil d'alerte par courriel informant des incendies sur toute la Nouvelle-Calédonie, l'OEIL a lancé en septembre une seconde mouture aux fonctionnalités dopées :

- Pour en savoir plus, [cliquer ici](#)
- Pour s'abonner, [cliquer ici](#)

Cette deuxième version a fait l'objet d'une présentation technique au GIS day 2018 devant près de 140 personnes. Il était organisé le 20 novembre dernier par le Club de la Géomatique de Nouvelle-Calédonie. [Voir la vidéo de la présentation](#)



**Ça brûle ?**

Partager Transférer

---

#### Un avis scientifique sur la côte Oubliée



Dans le cadre de la réflexion sur la mise en réserve de la côte Oubliée menée par la province Sud, l'avis du conseil scientifique de l'OEIL a été sollicité par les populations locales représentées au sein de l'OEIL. Ce dernier a rédigé une liste de recommandations qui a été présentée par l'OEIL à l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet.

**Espace réservé**

Partager Transférer



L'OEIL participe à la mission pilote du collectif "LOV - milieu marin".

Du 31 octobre au 3 novembre, l'OEIL a pris part à la mission pilote de surveillance des îlots Rédika et N'Da dans le cadre de l'initiative « LOV - milieu marin ». Elle a réuni 17 scientifiques et techniciens qui ont mené 13 suivis durant les 4 jours. Objectif : évaluer les conséquences du changement climatique et de la fréquentation humaine sur ces îlots. Les premiers résultats ont été présentés le 22 novembre lors du [dernier forum de l'OEIL](#).

**L'union fait la force !**

Partager Transférer

---



Des perspectives de déploiement des outils de l'OEIL sur Fidji

A la demande de la CPS et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'OEIL s'est rendu à Fidji pour présenter ses outils d'alerte et de suivis des impacts environnementaux des incendies. Objectif : évaluer l'intérêt d'un déploiement sur Fidji.

**Mission : Fidji**

Partager Transférer

---

### Sur le web



Rapport annuel 2017 concernant l'activité minière : incidence des activités minières sur l'occupation des sols, l'environnement et les eaux superficielles et souterraines

Auteur(s) : Vale NC  
Editeur(s) : Vale NC

**Par Ici**

Partager Transférer

Partager Transférer

Copyright © 2018 OEIL - Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie, All rights reserved.

## X.6. Site internet et ses applications

Site web grand public: [www.oeil.nc](http://www.oeil.nc)

**OEIL**  
Observatoire de l'environnement  
Nouvelle-Calédonie

Sterne huppée, *Sterna bergii*

CHERCHER SUR LE SITE

Recherche

**A LA UNE** Toutes les actus...

03 Avril 2019  
**Optimisation des outils de suivi de l'état des cours d'eau calédoniens**  
Deux études sur le suivi des cours d'eau ont été restituées le 29 mars 2019 par l'OEIL, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et leurs partenaires : la standardisation des méthodes de suivis des poissons et le développement de l'indice diatomique de...

19 Mars 2019  
**Cartographier l'érosion sur la province Sud**  
L'érosion fait partie des phénomènes qui perturbent fortement l'équilibre des systèmes naturels. Pour cette raison, l'OEIL a engagé l'acquisition d'imagerie satellitaire et la production de données géographiques pour mieux caractériser cette pression et...

14 Mars 2019  
**Avis d'appel d'offre - Audit externe**  
L'OEIL lance un appel d'offre pour la réalisation d'un audit externe de son 2nd mandat (2015-2019).

12 Mars 2019  
**Optimisation des outils de suivi de l'état des cours d'eau calédoniens : Deux avancées majeures seront présentées le 29 mars au CAPS**  
L'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL), le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et leurs partenaires, proposent une restitution publique de deux études ayant abouti à des avancées concrètes pour des suivis plus adaptés des cours...

**ZOOM SUR** Tous les zooms...

**Suivi ACROPORA**  
ACROPORA est le nom de coraux qui poussent en...

**Bonne année 2019**  
L'équipe de l'OEIL vous présente ses meilleurs vœux pour...

**VIDEOS**

Résultats suivi ACROPORA 2018 - Ile des Pins

Calendrier

Agenda

Web TV Vidéos

Inscription Newsletter

**Résultats des suivis**

- Bilan Grand Sud
- Baromètre Biodiversité
- Incidents environnement
- Alerte Incendies

**Boîte à outils**

- Bibliothèque numérique
- Annuaire environnement
- Géoportail environnement

**En un clic**

L'OEIL	ACTIVITÉS DE L'OEIL	ACTUALITÉS	ENVIRONNEMENT	ABONNEMENTS	ESPACE PRESSE
Quelles sont nos missions?	Surveillance	A la une	Suivis	Newsletter	La presse parle de nous
Qui sommes-nous ?	Optimisation	Zoom	Indicateurs		
Sur quelles zones travaillons-nous ?	Supports d'information	Agenda	Pressions et menaces		
Quelles sont nos sources?	Événements		Biodiversité		

accueil contact mentions légales et crédits photos

Bibliothèque numérique de l'OEIL : <http://www.oeil.nc/cdrn>

Cette base documentaire donne accès à une multitude de documents sur l'environnement en Nouvelle-Calédonie (rapports d'études, rapports de suivis environnement, publications scientifiques, etc.)

Au total, **10550** documents sont décrits dans la bibliothèque numérique.

[En savoir plus](#)

Nombre de résultats : 143 [Copier le lien vers cette recherche](#)



Type	Titre	Auteur(s)/Gestionnaire(s)	Editeur(s)/Propriétaire(s)	Source	Année
	CNRT Nickel et son environnement appel à projet 2009	<a href="#">Eco-Conseil</a>	<a href="#">DENV</a>	OEIL	2005
	Sur la valeur, Rapport de recherche pour le projet CNRT NERVAL.	Blaise, S.	-	Université Nouvelle-Calédonie	
	Forum sur le suivi des milieux terrestres du Sud Calédonien - Le réseau...	<a href="#">UNC</a>	<a href="#">OEIL</a>	OEIL	2012
	Forum sur le suivi des milieux terrestres du Sud Calédonien - SIDONIE,...	CNRT Nickel ...	<a href="#">OEIL</a>	OEIL	2012
	Forum sur le suivi des milieux terrestres du Sud Calédonien - Ateliers...	<a href="#">OEIL</a>	<a href="#">OEIL</a>	OEIL	2012

Géoportail (outils à destination du public averti) : <http://www.oeil.nc/geoportail>

**OEIL**  
Observatoire de l'environnement  
Nouvelle-Calédonie

Tricot rayé jaune, Loticauda saintgirouisi

CHERCHER SUR LE SITE

Recherche

**GEOPORTAIL**

Paysage, Cart'Environnement, Galaxia, Stelatus, Vulcain, Catalogue de données, Hydrobio

Merci à tous les propriétaires de données qui ont contribué à cet outil :

ANR, BIODICAL, CEN, CNRS, ESRI, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, IAC, IFRECOR, IFREMER, INRA, IRD, IRSTEA, ISEE, IUCN, Laboratoire AELLEA, M. Berman, Mairie de Bourail, Mairie du Mont-Dore, Mairie de Yaté, Météo France, NASA, province Sud, SCO, SHOM, SILN, UNC, Université du Maryland, USGS, Vale Nouvelle-Calédonie, WWF, ZONECO.

**Résultats des suivis**

Bilan Grand Sud, Baromètre Biodiversité, Incidents environnement, Alerte Incendies

**Boîte à outils**

Bibliothèque numérique, Annuaire environnement, Géoportail environnement

**Paysage**

Quelle surface de forêt a disparu ? Comment progresse l'urbanisation ? Ce site vous permet de construire vos propres cartes et de vous informer sur l'évolution du paysage en province Sud. [Suivez le guide...](#)

**Stelatus**

Stelatus est un portail de consultation des données environnementales sur la qualité du milieu marin dans la zone d'influence de Vale Nouvelle-Calédonie. [Suivez le guide...](#)

**Cart'Environnement**

Dédié à un public averti, ce guichet permet de construire des cartes complètes et personnalisées à l'aide d'une multitude de données environnementales et d'une large palette d'outils. [Suivez le guide...](#)

**Galaxia**

Galaxia, le guichet cartographique sur la « qualité des eaux douces », donne accès aux données de suivi de Vale Nouvelle-Calédonie, de la SILN, etc. [Suivez le guide...](#)

**Pardalis**

Ce portail offre la possibilité de consulter les résultats de dix suivis réglementaires et volontaires opérés par Vale NC sur les milieux terrestres. [Suivez le guide...](#)

**Vulcain**

Vulcain permet de visualiser, en temps réel, les surfaces potentiellement impactées par des incendies. Il est doté d'un système d'alerte qui permet de recevoir, par mail, des informations sur les derniers incendies détectés. [Suivez le guide...](#)

**Catalogue de données**

Par qui les données du Géoportail ont-elles été produites ? Comment et quand ont-elles été recueillies ? Trouvez toutes ces réponses dans le catalogue de données. [Accédez au catalogue de données](#)

**Hydrobio**

L'application Hydrobio est un outil de gestion et de bancarisation des données de la faune aquatique d'eau douce (macro-invertébrés, poissons, crustacés). [Suivez le guide...](#)

**En un clic**

**L'OEIL**  
Quelles sont nos missions ?  
Qui sommes-nous ?  
Sur quelles zones travaillons-nous ?  
Quelles sont nos sources ?

**ACTIVITÉS DE L'OEIL**  
Surveillance  
Optimisation  
Supports d'information  
Événements

**ACTUALITÉS**  
A la une  
Zoom  
Agenda

**ENVIRONNEMENT**  
Suivis  
Indicateurs  
Pressions et menaces  
Biodiversité

**ABONNEMENTS**  
Newsletter

**ESPACE PRESSE**  
La presse parle de nous

accueil contact mentions légales et crédits photos

**Galaxia** La qualité biologique de l'eau douce  
Cartes préparées Mes cartes Outils Aide Recherche de lieux Recherche de stations Légende de la carte

**Marin'eau** La qualité physico-chimique du milieu marin  
Cartes préparées Mes cartes Outils Aide Recherche de lieux Recherche de stations Légende de la carte Mode expert

**Dawa** Les résultats du suivi marin de Vale Nouvelle-Calédonie

**Résultats du suivi sur les 12 stations principales**

**Observations sur la station ST28\_0**  
Indicateur : recouvrement du fond (6 classes)

**Galaxia, VALE NC - D**

**Vulcain**

Rechercher un lieu

Evolution temporelle pour : Province Nord, Province Sud, Province des Iles, incendies de 1500/20

Nombre d'incendies sur la période

Province Nord Province Sud Province des Iles

Information/Justification :  
Des incendies peuvent ne pas avoir été détectés pour plusieurs raisons : dimension ou intensité trop faible, évanescence entre deux passages des satellites (grignotage ou extinction), couverture nuageuse, écran de fumée gênant par l'incendie lui-même ou feuillage épais, problème technique affectant le dispositif de détection (capteur, etc.).  
Malgré tout le soin que nous avons apporté au développement de ce service, il doit être considéré comme l'indicateur d'impact potentiels des incendies, et non comme une vérité absolue, pour les raisons suivantes : le niveau de précision de l'emplacement géographique (jusqu'à 375m à 20m sur le terrain), le mode de calcul des surfaces impactées (estimation obtenue par interpolation qui maximise les surfaces), et enfin la précision variable des couches géographiques utilisées dans le cadre du service. L'ONC, et les producteurs de données interprétées par les outils «Alerte Incendies» et «Vulcan» déclinent toute responsabilité quant à l'usage qui pourra être fait de ces services. Il n'est reconnu aucune valeur juridique au contenu des services et des données qui leur sont associées.

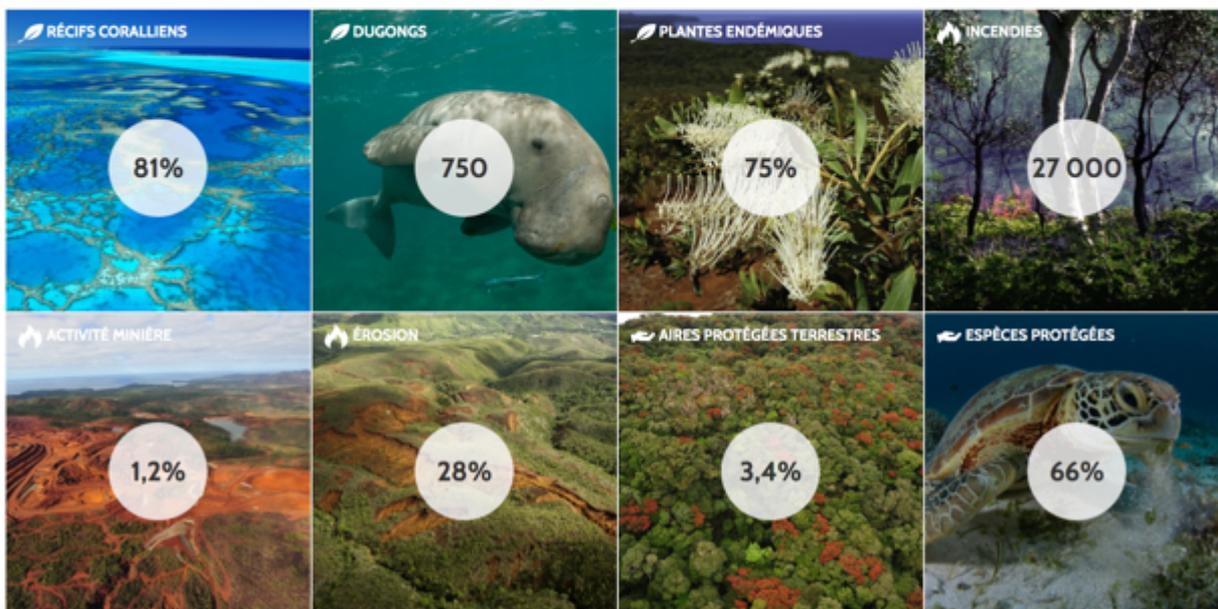
Baromètre Biodiversité : <http://barometre-biodiversite.oeil.nc/>



**Baromètre Biodiversité**  
Des chiffres clés sur la nature  
en Nouvelle-Calédonie



## LES INDICATEURS



## X.7. Page Facebook de l'OEIL

A consulter ici : [www.facebook.com/oeil.nc](http://www.facebook.com/oeil.nc)

The image shows a screenshot of the Facebook page for 'Observatoire de l'Environnement en Nouvelle-Calédonie - OEIL'. The page header includes the name and a search bar. The main content area features a large image of a vibrant coral reef. Below the image are interaction buttons for 'J'aime déjà', 'Déjà abonné(e)', 'Partager', and 'Envoyer un message'. The left sidebar contains navigation options such as 'Accueil', 'À propos', 'Évènements', 'Photos', 'Vidéos', 'Communauté', 'Groupes', 'Avis', 'Offres d'emploi', 'Publications', 'Infos et publicités', and 'Radio'. The main feed shows a post from 'Observatoire de l'Environnement en Nouvelle-Calédonie - OEIL' dated 25 mars, 06:30, with the text '[Bon pied bon OEIL] Le lagon de Moindou par M. Dossane. Très belle semaine à tous!'. Below the post is a blue-tinted image of a coral reef. The right sidebar displays 'Publications des visiteurs' with three posts from users Dany Sautron and JB Xcko, including their profile pictures, names, dates, and interaction options like 'J'aime' and 'Commenter'.

The screenshot shows the main Facebook page interface. At the top, navigation tabs include 'Page', 'Boîte de réce...', 'Notifications', 'Statistiques', 'Outils de publ...', 'Espace Pubs', and 'Plu'. The page header features the OEIL logo and the name 'Observatoire de l'Environnement en Nouvelle Calédonie - OEIL' with the handle '@oeil.nc'. A left-hand navigation menu lists options like 'Accueil', 'À propos', 'Événements', 'Photos', 'Vidéos', 'Communauté', 'Groupes', 'Avis', 'Offres d'emploi', 'Publications', 'Infos et publicités', and 'Radio'. A blue button 'Créer une publicité' and the text 'Gérer les promotions' are also visible.

The main content area displays a post from 'Côte Oubliée' dated 12 février. The post text reads: 'Amis de Yaté ! N'hésitez pas à aller donner votre avis sur la création du parc provincial de la côte Oubliée. Des permanences sont organisées demain dans le cadre de la consultation publique en cours : de 9h à 11h à la tribu d'Unia de 13h à 15h à la mairie de Yaté.' It includes two links: 'https://bit.ly/2RWk5X4' and 'https://bit.ly/2RVyDWM'. Below the post, statistics show '2 055 Personnes touchées' and '329 Interactions'. A 'Booster la publication' button is present. The 'Les plus pertinents' section shows a comment from 'Nadji Npnr' and a reply from the page.

This screenshot shows the 'Vues' (Views) tab of the OEIL Facebook page. The page header is identical to the previous screenshot. The main content area displays the page name and navigation icons for 'Messages' and 'Notifications'. Below this are icons for 'Publier', 'Photo', 'En direct', and 'Inviter'. A summary bar shows '3 374' views, with '1 nouveau J'aime cette semaine'. The 'Publications récentes' section features a post titled '"[Bon pied bon OEIL] Le lagon de Moindou...' from 25 mars à 06:30, with 23 likes and a 'Booster la publication' button.